

**Avis rendu par la commission d'information et de sélection d'appel à projet
réunie le 18 décembre 2020**

Objet : Appel à projet du 16 septembre 2020 - " Création de 100 places d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sur le territoire de la Réunion pour la mise en œuvre du dispositif Un Chez-Soi d'Abord (UCSA) " publié au RAA spécial n°126 du 16 septembre 2020

La commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social, réunie le 18 décembre 2020 a examiné et procédé au classement d'un projet recevable en réponse à l'appel à projet du 16 septembre 2020 cité en objet.

La Commission a établi à l'unanimité le classement suivant :

1 ^{er}	GCSMS « ACT – Un Chez Soi d'Abord la Réunion »
-----------------	--

Conformément à l'article R 313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission. Elle sera publiée selon les mêmes modalités que l'avis d'appel à projet à savoir au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion et sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé de la Réunion.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire aux décisions d'autorisation qui seront prises par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé LA Réunion.

Fait à St-Denis, le **18 DEC. 2020**

Le Président de la commission
d'information et de sélection d'appel à projet

Le Directeur de la Direction de la Régulation
et de la Gestion de l'Offre de Santé


Régis THUAL